

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	3
SOMMAIRE	7
AVANT-PROPOS	9
ABRÉVIATIONS	13
INTRODUCTION GÉNÉRALE	15

PREMIÈRE PARTIE

- De l'État tiers au procès de délimitation maritime

INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE	25
CHAPITRE PREMIER – L'ÉTAT TIERS JURIDIQUEMENT	
INTÉRESSÉ	29
SECTION I. – INTRODUCTION	29
SECTION II. – L'INTÉRÊT DE L'ÉTAT TIERS EN CAUSE	
DANS LE PROCÈS DE DÉLIMITATION MARITIME :	
ENTRE INTÉRÊT JURIDIQUE ET INTÉRÊT MATÉRIEL	29
A. – L'identification des principes et règles	
<i>de la délimitation maritime : l'intérêt du Tiers</i>	
<i>pour le droit objectif</i>	30
1. L'intérêt pour le contenu du droit international	
coutumier confronté aux jugements	
déclaratoires et à l'intérêt	
pour l'interprétation des traités	
multilatéraux	34

BRUYLANT

2. L'intérêt d'ordre juridique confronté à la revendication de droits subjectifs et à l'intérêt pour le droit objectif.....	43
3. L'identification du contenu du droit de la délimitation maritime ne met pas en cause les intérêts juridiques du tiers.....	49
B. – <i>Le chevauchement des projections côtières : la délimitation maritime empiétant sur les espaces susceptibles d'appartenir au tiers.....</i>	49
1. La délimitation maritime qui risque d'empiéter sur les espaces maritimes du tiers met, inévitablement, en cause ses intérêts juridiques.....	52
2. Jusqu'où délimiter en présence d'un État tiers ?	66
C. – <i>La délimitation maritime mettant les délimitations antérieures en question : la permutation des rapports de voisinage du tiers</i>	70
1. La permutation des rapports de voisinage ne met pas, en tant que telle, en cause les intérêts juridiques du tiers.....	73
i. Les positions des participants dans les procès	73
ii. La jurisprudence	83
2. Le sort des délimitations antérieures permutées : entre nullité, inopposabilité et extinction	93
D. – <i>La délimitation maritime fixant un point triple : l'établissement de trois rapports de voisinage.....</i>	96
1. La délimitation en l'absence de délimitations maritimes antérieures établies avec l'État tiers : le refus constant de fixer un point triple	98
2. La délimitation en présence de délimitations maritimes antérieures établies avec l'État tiers : un point triple par implication au point d'intersection ?....	99

i. La délimitation qui coupe un point intermédiaire d'une délimitation antérieure.....	101
ii. La délimitation qui coupe un point extrême d'une délimitation antérieure ou son extension théorique	105
3. La fixation d'un point triple met, en principe, en cause les intérêts juridiques du tiers	119
E. – <i>Les circonstances macrogéographiques : la délimitation maritime tenant compte du littoral du tiers.....</i>	120
1. Entre pertinence et non-pertinence des circonstances macrogéographiques	122
i. La position des participants aux procès.....	122
ii. La jurisprudence	136
2. L'examen des circonstances macrogéographiques est susceptible de mettre en cause les intérêts juridiques d'États tiers	150
F. – <i>L'identification de la zone maritime pertinente aux fins de délimiter et la vérification de l'absence de disproportion : les implications pour les prétentions du tiers.....</i>	153
1. Entre l'exclusion et l'inclusion des espaces susceptibles d'appartenir à des États tiers.....	154
2. Une opération inévitablement approximative qui ne met pas en cause les intérêts juridiques d'États tiers	175
G. – <i>Les différends portant sur le statut juridique d'espaces et formations maritimes : les implications pour les prétentions du tiers.....</i>	182
1. Un statut juridique, contrairement à une circonstance pertinente aux fins de délimiter, n'est pas une affaire d'espèce	184

2. La détermination du statut juridique d'espaces ou formations maritimes est susceptible de mettre en cause les intérêts juridiques d'États tiers.....	187
H. – <i>L'interprétation de la Déclaration de Santiago et d'autres traités trilatéraux : les implications pour les prétentions de la troisième Partie</i>	197
1. L'interprétation des traités négociés lors des conférences de Santiago et de Lima met en cause les intérêts juridiques de l'Équateur	198
2. L'échange de notes du 2 mai 2011 et ses conséquences sur l'intérêt équatorien.....	202
SECTION III. – LES DÉLIMITATIONS MARITIMES NÉGOCIÉES ET LES DÉLIMITATIONS DÉCIDÉES : ENTRE INOPPOSABILITÉ MANIFESTE ET OPPOSABILITÉ PARTIELLE.....	206
A. – <i>L'État Partie et l'État tiers confrontés aux délimitations maritimes négociées : la base relative et relationnelle des traités</i>	206
1. L'État tiers qui tire profit des délimitations maritimes négociées : le rejet de la théorie de la renonciation erga omnes et les arguments visant à obtenir l'égalité de traitement	207
i. Le tiers qui souhaite se subroger à une Partie à une délimitation maritime permutée.....	207
ii. Le tiers qui souhaite bénéficier de l'égalité de traitement.....	233
2. L'État Partie qui tire profit des délimitations maritimes négociées : une circonstance non-pertinente aux fins de délimiter.....	238
B. – <i>L'État Partie et l'État tiers confrontés aux délimitations maritimes décidées : la relativité de l'effet relatif de la chose jugée</i>	247
SECTION IV. – CONCLUSION INTERMÉDIAIRE.....	253

TABLE DES MATIÈRES	517
CHAPITRE DEUXIÈME – L'ÉTAT TIERS PARTIE	
INDISPENSABLE	259
SECTION I. – INTRODUCTION.....	259
SECTION II. – LA JURISPRUDENCE RELATIVE À LA COMMISSION DE FAITS INTERNATIONALEMENT ILLICITES : LE PRINCIPE DE L'OR MONÉTAIRE ET LES RÉSERVES RELATIVES AUX TRAITÉS MULTILATÉRAUX	262
A. – <i>Le principe de l'Or monétaire : l'intérêt d'ordre juridique « objet même » de la décision</i>	262
1. La détermination de la responsabilité du tiers : préalable nécessaire à la résolution de la controverse soumise à décision	263
i. L'affaire de l'Or monétaire pris à Rome en 1943 : un différend à l'égard duquel « deux États seulement, l'Italie et l'Albanie, sont directement intéressés ».....	263
ii. L'affaire relative à Certaines terres à phosphates à Nauru : le lien « temporel » et « logique » sous-jacent au principe de l'Or monétaire.....	271
iii. L'affaire du Timor oriental : l'affermissement conceptuel confronté à l'application pratique controversée	274
iv. La jurisprudence subséquente : les défendeurs récalcitrants confrontés au test du préalable nécessaire	276
2. Le constat de l'existence d'un conflit d'obligations ou de l'invalidité d'un traité : au-delà du test du préalable indispensable.....	283
B. – <i>Les réserves relatives aux traités multilatéraux dans les déclarations d'acceptation de la juridiction de la Cour : l'élargissement du cercle des Parties indispensables au procès</i>	292

SECTION III. – LA JURISPRUDENCE RELATIVE	
AUX DIFFÉRENDS MARITIMES : LA PROTECTION	
DE L'ÉTAT TIERS AUX PROJECTIONS CÔTIÈRES	
CHEVAUCHANTES AU-DELÀ DE LA RELATIVITÉ	
DE LA CHOSE JUGÉE	296
A. – <i>Les délimitations maritimes et frontières terrestres</i>	
<i>décidées en termes absolus : les vraies délimitations</i>	
<i>à l'aune du principe de l'Or monétaire</i>	
<i>et des effets « indirects » des décisions</i>	299
1. L'exercice complet de la compétence :	
l'absence de différends avec le tiers	304
2. L'exercice partiel de la compétence :	
l'existence de différends avec le tiers	313
B. – <i>Les délimitations maritimes décidées en termes</i>	
<i>hypothétiques : les lignes d'exclusion ou fausses</i>	
<i>délimitations à l'aune de la bonne administration</i>	
<i>de la justice et de l'exercice de la fonction</i>	
<i>juridictionnelle</i>	326
SECTION IV. – CONCLUSION INTERMÉDIAIRE	335

DEUXIÈME PARTIE

– De l'État intervenant dans le procès de délimitation maritime

INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE	341
CHAPITRE TROISIÈME – L'ÉTAT INTERVENANT NON-PARTIE.....	349
SECTION I. – INTRODUCTION	349
SECTION II. – L'OBJET DE L'INTERVENTION EN QUALITÉ	
DE NON-PARTIE : LA PROTECTION DES INTÉRÊTS	
JURIDIQUES DE L'ÉTAT INTERVENANT.....	352
A. – <i>L'intervention et sa fonction informative : porter</i>	
<i>à connaissance pour sauvegarder l'intérêt juridique</i>	
<i>en cause</i>	353
1. La définition négative de l'objet précis	
de l'intervention.....	354

TABLE DES MATIÈRES	519
2. La définition positive de l'objet précis de l'intervention.....	356
B. – <i>Le cheminement jurisprudentiel : du rejet à l'acceptation de l'intervention en qualité de non-Partie.....</i>	359
1. Le rejet : le soi-disant devoir maltais de soumettre son intérêt juridique à décision.....	359
2. Le souci de ne pas prendre position : la soi-disant reconnaissance inéluctable des droits souverains italiens.....	363
3. L'acceptation : l'objet tout à fait approprié des interventions nicaraguayenne et guinéo-équatorienne.....	371
C. – <i>Les étapes de l'intervention : l'utilité ou la futilité d'admettre l'intervention une fois la procédure relative à son admission achevée.....</i>	373
1. La futilité de la deuxième étape.....	374
2. L'utilité de la première étape.....	389
SECTION III. – LES CONSÉQUENCES DE L'INTERVENTION EN QUALITÉ DE NON-PARTIE : LE STATUT DE L'INTERVENANT ET LES EFFETS DE LA DÉCISION À SON ÉGARD.....	396
A. – <i>Le statut de l'État intervenant : ni tiers ni Partie, mais participant avec un rôle spécifique.....</i>	396
1. L'intervenant « as a third party » et la « Partie intervenante » : l'ambiguïté des termes....	397
i. « As a third party » : en tant que « tierce Partie » ou « troisième Partie » ?.....	397
ii. La « Partie intervenante » : une autre Partie au procès ou un statut propre distinct ?.....	402
2. L'intervenant : son statut et ses droits procéduraux.....	406
i. L'intervenant au sens de l'article 63 du Statut.....	406

ii. L'intervenant non-Partie au sens de l'article 62 du Statut	411
B. – <i>L'effet de la décision : L'État intervenant lié</i>	414
SECTION IV. – CONCLUSION INTERMÉDIAIRE	420
CHAPITRE QUATRIÈME – L'ÉTAT INTERVENANT PARTIE	427
SECTION I. INTRODUCTION	427
SECTION II. – L'OBJET DE L'INTERVENTION EN QUALITÉ DE PARTIE : LA RECONNAISSANCE DES DROITS DE L'ÉTAT INTERVENANT	432
A. – <i>Le cheminement jurisprudentiel : entre rejet et acceptation de l'intervention en qualité de Partie</i>	432
B. – <i>L'intervention et l'introduction d'un nouveau différend : vers une remise en ordre</i>	441
SECTION III. – L'INTERVENTION À L'AUNE DU CONSENSUALISME : LA QUESTION DU « LIEN JURIDICTIONNEL »	447
SECTION IV. – CONCLUSION INTERMÉDIAIRE	453
CONCLUSION GÉNÉRALE	457
BIBLIOGRAPHIE	467
INDEX DES MATIÈRES	485
INDEX DE LA JURISPRUDENCE	491
INDEX DES TRAITÉS	505